



RCS : ANGERS

Code greffe : 4901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 00290

Numéro SIREN : 494 382 690

Nom ou dénomination : A M C F

Ce dépôt a été enregistré le 17/12/2015 sous le numéro de dépôt 9461

ARRIVÉ AU GREF DE COMMERCE

LE 17 DEC. 2015



2007B290

2015/A/9461

167, Quai Ledru-Rollin
72000 Le Mans

T. 02 43 40 76 00

F. 02 43 40 76 29

www.sogecgroupe.com

AMCF

Société à Responsabilité Limitée au capital social de 1 000 €

Za Le Planti Boisseau

49530 DRAIN

RCS ANGERS 494 382 690

**Rapport du commissaire aux comptes sur la transformation
de la Société AMCF, Société à Responsabilité Limitée en Société par
Actions Simplifiée**

Mesdames et Messieurs les associés,

1. Rapport du commissaire à la transformation

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui nous a été confiée, en application des dispositions de l'article 224-3 du code de commerce, nous avons établi le présent rapport en vue de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier si le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Nos travaux ont consisté notamment à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux est au moins égal au montant du capital social.

UNE OFFRE GLOBALE POUR VOTRE RÉUSSITE

2. Rapport du commissaire aux comptes

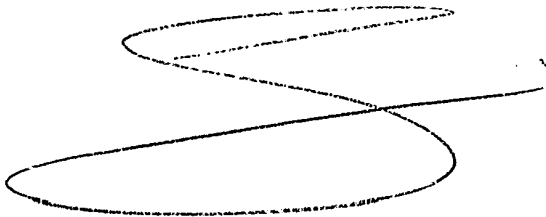
En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui nous a été confiée, et en application des dispositions de l'article 223-43 du code de commerce, nous avons établi le présent rapport sur la situation de votre société.

Nous avons effectué nos travaux sur la base des diligences estimées au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, relative à cette mission. Ces diligences sont destinées à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

Dans le cadre de la transformation envisagées, la situation de votre société, telle qu'elle a été analysée, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

LE MANS, le 27 novembre 2015
Pour SOGEC AUDIT SARL

David FRANCHETEAU
Commissaire aux Comptes

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke.

Didier ROUILLARD
Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, featuring a large initial 'D' followed by the name 'Rouillard' in a cursive script, with a long horizontal stroke underneath.